

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 avril 2016

Sous la présidence de M. Didier KLEIN, Maire.

Membres présents : BOUR Jean-Marie, WINKLER Alphonse, SCHUSTER-GREIB Edgar, Adjoints, HEMMERTER Jacky, JEHLE Christine, KLEIN Céline, MULLER Yannick, TEDONE Pascal et WIES Alexis.

Absents excusés : FERRIOT Valérie

La convocation a été adressée aux membres du conseil municipal le 13 avril 2016, avec les points suivants à l'ordre du jour en séance ordinaire.

Compte –rendu de la séance

DEMANDE DE SUBVENTION REGION ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

PLAN REGIONAL 2016 **VOIRIE RUE DU COTEAU**

N° 57506-2016-05/01

Monsieur le maire présente au conseil municipal les modalités du plan régional 2016 pour le soutien à l'investissement des communes de moins de 2 500 habitants, plan initié par la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine pour un "ensemble" de 1 200 dossiers avec un taux de subventionnement de 20% du coût HT des travaux et une aide plafonnée à 20 000 € non cumulable avec la DETR.

Vu le projet de réalisation des travaux de la voirie Rue du Coteau,
Vu le montant total estimatif des travaux chiffré à 56 221,50 € HT,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide de réaliser les travaux de la voirie rue du Coteau,
- s'engage à couvrir la partie à la charge de la commune avec inscription au budget,
- sollicite une subvention auprès de la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine dans le cadre du plan régional 2016 pour le soutien à l'investissement des communes de moins de 2 500 habitants, d'un montant de 11 240 € correspondant à 20 % du montant HT des travaux,
- autorise le maire à faire toutes les démarches pour la réalisation de ces travaux,

Adopté à l'unanimité.

TRAVAUX DE RENOVATION DU TEMPLE

N° 57506-2016-05/02

Le Maire informe le conseil municipal de l'état d'avancement de la rénovation du Temple :

- Lot 1 - maçonnerie : les travaux de décrépiçage sont réalisés à 100% et la première couche d'enduit est réalisée à 50% sur la nef et le clocher,
- Lot 2 - couverture, zinguerie : la dépose des ardoises ainsi que la pose du voligeage du clocher sont terminées et il est à noter que quelques pièces de charpente ont été remplacées. La pose de nouvelles ardoises sur le clocher sera l'opération suivante.
- Lot 3 – menuiseries extérieures bois : les portes et fenêtres de la sacristie, de la cave et du clocher ont été remplacées ; ce lot étant dès à présent terminé.

Fin de séance à 21 H 30.

Fait et délibéré à Niederstinzeln les jours, mois et an susdits.

Le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la mairie le 19 avril 2016

Délibération rendue exécutoire par transmission au représentant de l'Etat, le 19/04/2016

POUR EXTRAIT CONFORME
Niederstinzeln, 19 avril 2016
Le Maire :
Didier KLEIN